

Jean – Marie COUETTE

1893 – 1914

« Mort pour la France »

Dernières lettres à sa famille

Présentation et notes de ses neveux, Pierre et Roland Couette
2012

Jean-Marie COUETTE est né le 23 mai 1893 à Saint Rambert l'Île Barbe (Rhône), dans la banlieue nord de Lyon.

Il est le fils aîné d'Antoine COUETTE et de Marie CHARRA, qui se sont mariés en 1891.

Il a un jeune frère, Denis, né le 16 juillet 1894. Sa mère est morte à 24 ans, le 30 juillet 1895, lorsque Jean-Marie n'avait que deux ans, et Denis, un an.

Son père Antoine se remarie en 1897 avec Mélanie GUILLERME, et se fixe alors à Lyon, dans le quartier de la Croix Rousse. Trois autres enfants naîtront : Georges (1898), Eugène (1901), et Denise (1910).

Jean-Marie devient apprenti, puis ouvrier pâtissier. Il travaille à Saint Chamond, à 45 kilomètres de Lyon.

Il a été appelé sous les drapeaux à 20 ans en septembre 1913 avec la « classe 13 » et affecté au 35^{ème} régiment d'infanterie stationné à Belfort, tout proche de la frontière allemande de 1871. Lorsque la guerre contre l'Allemagne est déclarée le 2 août 1914, il est donc aussitôt envoyé au combat, et participe aux premières opérations victorieuses en Alsace. Son régiment est ensuite déplacé en septembre 1914 sur le front de l'Aisne, afin de mieux y défendre Paris menacé par l'avancée des troupes allemandes. C'est là qu'il sera tué le 26 septembre 1914.

Il est enterré au cimetière militaire de Cuts (Oise). Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la ville de Lyon, dans l'île du Souvenir du Parc de la Tête d'Or.

** * **

Entre le 11 décembre 1913 et le 28 juillet 1914, donc avant le déclenchement des hostilités, Jean-Marie a écrit depuis Belfort sept lettres à son jeune frère Denis, qui est typographe à Meximieux, et dans lesquelles il donne beaucoup de détails sur sa vie militaire.

Ensuite, aux premiers jours des engagements auxquels il participe, il adresse deux lettres à ses parents, les 8 et 16 août, depuis des petits villages allemands brièvement conquis. Il y apparaît très conscient des dangers qu'il encoure.

Le 23 septembre 1914, sans nouvelles de lui depuis près d'un mois, son père lui écrit avec inquiétude. Ce courrier a été retourné à sa famille, car Jean-Marie est décédé trois ou quatre jours plus tard, sans avoir jamais reçu cette lettre, en raison des délais de la poste aux armées.

Toute cette correspondance, ainsi que 2 photographies de lui durant cette période, et quelques autres clichés familiaux, ont été conservées par ses proches, puis par les générations suivantes, en particulier Roland Couette, fils d'Eugène, l'un des demi-frères de Jean-Marie.

** * **

Tels qu'ils subsistent près de cent ans après les faits, ces quelques documents ont paru dignes d'être transmis dans la mémoire familiale sous la forme d'un texte dactylographié bien lisible. Ils sont aussi illustrés par quelques cartes postales de l'époque. Diverses notes explicatives, rédigés par Pierre, l'un des fils de son frère Denis, concernent aussi les faits et les lieux cités, ainsi que les épisodes des opérations militaires rapportés, et les événements familiaux évoqués.

Ils constituent ainsi un témoignage précis, bien que limité, sur la réalité historique de quelques mois des années 1913-1914, vécue par un aïeul fauché en pleine jeunesse dès le début de la Grande Guerre.

Belfort le 11 Décembre 1914

Mon cher père

J'ai bien reçu ta lettre qui
m'a fait bien plaisir. Tu
me demande de te dire
ce que je fais au régiment
Et bien voilà un résumé
sur ma nouvelle vie militaire.
Le matin on sème le nivel
à 4 heures à 4h $\frac{1}{2}$ on cri rassemble-
ment pour la classe 11) plus
une fois arriver avec une cente
ron 3 cartouchières et off-~~off~~
Lebel qui n'est pas léger mais
on sa fait l'exercice dans les
pés on quitte le bougreon les
vestes et la cravate, tu pour
voire que si il ne fait pas
chaud on tremble et l'on pleure

Si tu manques de l'argent
tu me tance pas car
il faut les donner au
sergent-fourrier pour qu'il
puisse aller les toucher
à la poste.

J. M. Couderc

Première et dernière page de la 1^{ère} lettre du 11 décembre 1914

1^{ère} lettre

Belfort, le 11 décembre 1913

Mon cher frère

J'ai bien reçu ta lettre qui m'a fait bien plaisir. Tu me demandes de te dire ce que je fais au régiment ¹. Et bien voilà un résumé sur ma nouvelle vie militaire. Le matin on sonne le réveil à 7 heures. A 7 heures et ½ on crie « Rassemblement pour la classe 1913 ». Alors, une fois habillé avec un ceinturon, 3 cartouchières et Melle Lebel ² qui n'est pas légère, alors on va faire l'exercice dans les près, on quitte le bourgeron ³, la veste, la cravate, tu peux croire qu'il ne fait pas chaud, on tremble et l'on prend même froid, et puis à 10 heures on revient manger la soupe, qui n'est pas très bonne, même on la saute à pieds joints ⁴, puis de 11 heures et ½ à midi on range ses effets, ou bien on frotte ses cuirs ⁵, pour après-midi, puis on nous rassemble pour nous lire le rapport ⁶, et à 1 heure on part à l'exercice jusqu'à 4 heures, et la soupe à 5 heures, et de 5 heures à 9 heures on brique de nouveau pour le lendemain, puis à 9 heures le sergent de semaine ⁷ fait l'appel, on se tient au pied de son lit, et quand on entend crier son nom il faut crier « présent », puis on se couche tranquillement jusqu'au lendemain.

Voici tout ce que l'on fait dans notre journée, mais ce n'est pas drôle. Tu me demandes si j'ai besoin d'argent. Tu pourras m'envoyer 5 francs ⁸ dans 2 ou 3 jours pour que je puisse les faire changer pour aller en permission. Pour le Jour de l'An on nous a annoncé que l'on aurait 7 jours de permission, alors je partirai le mardi 30 dans l'après-midi pour arriver à Lyon à 1 ou 2 heures du matin : j'espère que tu pourras venir à Lyon pour pouvoir me voir dans mon uniforme français ⁹.

Alors, dans l'attente d'une lettre, reçois de ton frère ses meilleures amitiés et une bonne poignée de main.

Ton frère qui t'embrasse

Si tu m'envoies de l'argent, tu ne tarderas pas car il faut les donner au sergent fourrier pour qu'il puisse aller les toucher à la poste ¹⁰.

2^{ème} lettre

Belfort, le 16 décembre 1913

Mon cher frère

J'ai bien reçu ta carte et ton bon de poste qui m'a fait bien plaisir de voir que tu as tenu ta parole, car, tu sais, au régiment, ce n'est pas drôle. Il faut tout acheter si on veut pas se faire punir, car il faut être propre et bien astiqué pour aller à l'exercice ou sinon on nous fout dedans, ¹¹ et on n'a pas de permission, ce qui embête le plus car de toujours rester dedans on prend le cafard.

Je te dirais que pour le moment je suis à l'infirmerie parce que j'ai attrapé la gale ¹² avec les effets du régiment qui avaient été mal lavés, mais aujourd'hui je suis presque guéri. Depuis samedi tous les jours je vais à la caserne Friedrich ¹³ prendre un bain de soufre, avec trois bains comme cela ça suffit, et demain je retourne prendre un bain naturel pour enlever le soufre et je serai guéri, alors je pourrais reprendre mon fourbi ¹⁴ et aller à l'exercice avec mes camarades qui chaque jour me demandent si je suis guéri pour pouvoir rigoler de nouveau ensemble. Aujourd'hui je coupe à une marche de 25 kilomètres car je suis couché et de ma fenêtre je les vois tous les jours faire les jacques ¹⁵ le matin, et qu'il ne fait pas chaud, mais moi je n'ai pas froid, c'est tout ce qu'il faut.

J'espère bien que dans 15 jours aujourd'hui je serais après me préparer pour aller voir les parents que le temps doit leur durer de me voir dans mon habit militaire et la Denise qui dit maintenant qu'elle a un frère soldat. Et moi aussi de voir toute la famille en bonne santé pour pouvoir leur souhaiter une bonne et heureuse année, car il y aura bien longtemps que je l'aurais pas fait.

Enfin avec un peu de patience et longueur de temps ça viendra vite car c'est du 100 j¹⁶ demain matin quand on aura bu le jus.

Dans l'attente de tes nouvelles reçois mille remerciements et un gros baiser de ton frère qui t'aime.

3^{ème} lettre

Belfort, le 1^{er} février 1914

Mon cher Denis

Je t'écris pour te donner de mes nouvelles qui sont toujours très bonnes. Je pense que les tiennes sont très bonnes aussi. J'ai reçu de l'oncle de Marseille une lettre avec un mandat de 10 francs. Tu parles si j'étais content, et j'en ai profité pour me faire photographier et dès qu'elles seront prêtes, je t'en enverrais une. Tu verras si je marque bien avec mon petit couteau sur le côté¹⁷.

Tu donneras bien le bonjour à Monsieur et Madame Trottier¹⁸ pour moi, et à ta petite buraliste et je pense que tous deux vous allez bien¹⁹, mais il ne doit pas faire chaud à Meximieux pour se promener le soir, et il doit faire meilleur au coin du feu.

Nous n'avons pas chaud et maintenant nous bardons²⁰ nous mobilisons comme pour partir en guerre. Tu sais, ça fait réfléchir à deux fois quand on entend sonner la mobilise²¹ la nuit. La vie militaire ce n'est pas drôle, surtout l'hiver, il faut aller faire l'exercice dans la neige, se coucher et se mettre à genoux.

J'espère que tu m'écriras de suite et que tu m'enverras mon mandat au plus tôt, un bon poste, mais qu'il y ait pas mon nom dessus car pour le toucher c'est tout un emmerdement²², alors je compte sur ta bonne volonté.

Dans l'attente de tes nouvelles reçois de ton frère ses meilleures amitiés et un gros baiser.

Ton frère qui t'aime.

J'ai ma petite de Craponne²³ qui m'écrit toutes les semaines, et je pense bien de lui faire envoyer du pognon²⁴, ou sinon il n'y a rien à faire. Elle agit envers moi comme si nous étions mariés, et elle ne veut que moi.

4^{ème} lettre

Belfort le 29 mars 1914

Mon cher Denis

Tu m'excuses si je ne t'ai pas répondu à ta lettre, toujours je remettais au lendemain, et le temps a passé vite sans que je te réponde.

Je vais t'apprendre une nouvelle, c'est que nous venons de faire les marches d'épreuves avec une pluie terrible pendant les 3 jours de marche. Le premier jour mardi nous sommes partis à 11 heures du matin, nous avons fait 26 kilomètres et nous sommes revenus à 3 heures du soir. Le deuxième jour nous sommes partis le matin à 7 heures et nous avons marché jusqu'à 2 heures l'après-midi, toujours avec la pluie : 35 km. Le troisième jour nous avons fait 12 km on a vu la frontière²⁵ et nous avons fait de la soupe chez des paysans qui ont été bien gentils, et nous sommes revenus à Belfort à 5 heures du soir, depuis 2 heures du matin.

Le général qui marchait avec nous nous a fait un discours sur la frontière²⁶ et nous a félicité, et aussi nous a supprimé le 4^{ème} jour de marche, qui était de 58 km, mais qui se serait faite comme les autres car il n'y a que 2 soldats qui ont mis leurs sacs à la voiture, car il faisait 10 kilos, et une fois mouillé il en faisait bien 12²⁷. Mais j'en avais bien pour mon compte le 2^{ème} jour, mais le troisième j'étais le premier du bataillon et comme cela j'ai pu arriver jusqu'au bout, car en tête on fatigue bien moins qu'en queue, on marche moins vite. Mais demain samedi nous avons une manœuvre de régiment. Tous ceux de Belfort, et c'est encore au moins 40 à 50 kilomètres qui se préparent, et nous avons déjà près de 110 kilomètres dans les jambes²⁸.

Je te disais aussi, cher frère, que chez nous ils ne tiennent pas à ce que j'y aille pour Pâques, et moi qui aurait besoin d'aller gagner des sous je veux y aller, car nous avons 11 jours de permission et c'est bon à prendre car je dois aller chez mon patron à Saint Chamond passer les fêtes de Pâques, et je n'ai pas d'argent pour payer mon billet. Si tu voulais bien m'envoyer mon mandat du mois d'avril pour mardi je serai bien content, car nous payons les billets jeudi et tu me ferais bien plaisir.

Je pense que tu te portes bien ainsi que Madame et Monsieur Trottier²⁹ à qui tu voudras bien donner le bonjour, et à ton patron et ta patronne.

Moi je me porte pas mal pour le moment et j'attends avec impatience le moment de partir en permission pour retrouver cette vieille vie civile et refaire mon métier.

Donc je compte sur toi pour avoir mon mandat mercredi au plus tard pour pouvoir payer mon billet.

Dans l'attente de tes nouvelles reçois cher Denis mes meilleures amitiés et un gros baiser.

Ton frère qui t'embrasse.

5^{ème} lettre

Belfort, le 22 juin 1914

Mon cher Denis

Je t'envoie des quelques [lignes] pour t'expliquer notre voyage dans les Vosges. Je te dirais que ça a été très pénible.

Le premier jour on a été à Rougemont village frontière. Arrivés à 9 heures du matin. A 10 heures on est partis en excursion sans sac. On a monté au Sudel à 1020 mètres d'altitude. Arrivés au sommet, j'ai vu la frontière qui était un mur fait de grosses pierres, et je l'ai traversé. Et puis on a tous pissé en Allemagne³⁰. On est redescendu à midi et ½ pour dîner et après on était libres.

Le lendemain, réveil à 3 heures avec départ à 4 heures, et on a recommencé à grimper dans les bois mais avec le sac et tu sais, on en avait marre, tous les officiers comme les soldats. Ce jour-là on est monté à La Madeleine, puis le Baerenkopf, le Sudel, et la Tête du Mineur, puis on est arrivé à Rougegoutte, toujours en longeant la frontière.

Le lendemain, départ à 5 heures, et nous avons passé à nouveau à la Tête de Mineur, puis les plaines du Ballon d'Alsace, le pied du Ballon, et nous avons fait la grande halte, et en attendant la soupe on est monté au sommet du Ballon à 1277 mètres d'altitude, et après avoir mangé on est reparti pour aller coucher à St Maurice (sur Moselle), un joli petit village bien gentil où nous avons cantonné deux jours, mais nous étions mal couchés.

Le lendemain on est partis en excursion sans sac, mais je t'assure qu'on en a roté. Nous avons descendu une montagne à pic de 1010 mètres, et nous avons été voir le tunnel de Bussang³¹, tunnel de 264 mètres de longueur dont 163 mètres est français et le reste allemand. On envoyait chercher du tabac allemand par des petits gosses, et pas cher, 50 grammes pour 4 sous et du tabac bien meilleur que le tabac français. Puis on a fait la grande halte et on est repartis pour St Maurice.

Le lendemain partis à 4 heures, et recommencé à monter dans les bois, et je t'assure qu'il faut être solide pour pouvoir résister à tout cela. J'en ai vu plusieurs qui calaient, qui n'en pouvaient plus, moi, j'avais les pieds tout en sang, mais je marchais quand même, et on est arrivés à le P...., . On n'en pouvait plus, et j'ai ramassé des pensées³² que je t'envoie sur le Ballon d'Alsace.

Puis le lendemain on est partis pour Belfort. On s'est arrêté à Eloie pour faire la grande halte, car il y en avait beaucoup qui tombaient de fatigue et de faim, puis on est reparti à 1 heure ½, et arrivés à Belfort à 4 heures, et encore on a défilé en ville. Je te dirais que je ne sais pas comme j'ai fait pour arriver. Je marchais sur les genoux, enfin je suis arrivé à la caserne où mon lit me tendait les bras. Hier dimanche j'ai roupillé toute la journée tellement que j'étais fatigué. Aujourd'hui lundi, repos pour nettoyer les effets emportés dans les Vosges.

Je te remercie beaucoup du mandat que tu m'as envoyé car il m'a bien servi pour acheter à boire et à manger pendant nos excursions.

J'espère que ma lettre te trouvera en bonne santé, car moi aujourd'hui je ne ressens presque plus mes fatigues. Je vais écrire à la maison aujourd'hui afin de pouvoir ramener (?) les amitiés des parents.

Dans l'attente d'une nouvelle lettre reçois de ton frère ses meilleures amitiés, un gros baiser.

Ton frère qui t'embrasse.

1^{ère} photographie



Jean-Marie COUETTE, août 1914

Cette photographie est très certainement celle qui est annoncée dans la lettre n° 3 du 1^{er} février 1914, réalisée grâce au mandat de 10 Francs reçu de l'oncle maternel Claudius Guillerme.

On peut y voir en effet le « petit couteau sur le côté » signalé par Jean-Marie.

2^{ème} photographie

Il s'agit sans doute d'une photo de groupe envoyée par Jean-Marie à ses parents, qui l'ont ensuite découpée pour ne garder que lui (marqué d'une croix)

Elle a probablement été prise au cours de manœuvres, avant la guerre. Jean-Marie porte une tenue complète de marche : sac à dos (ses mains s'appuient sur les bretelles) ceinturon avec baudrier croisé, deux cartouchières, képi réglementaire, pans de capote relevée...

Au premier plan, deux camarades sont assis.

En arrière plan, il semble qu'il s'agisse du porche d'une église...



6^{ème} lettre

Belfort, le 27 juillet 1914

Mon Cher Denis

Je fais réponse à ta lettre du 13 juillet qui m'a apporté des nouvelles sur la mort du Grand-père³³, ce qui m'a bien surpris car je ne croyais pas qu'il s'en irait aussi vite lui qui était si bien portant malgré son âge. Mais que veux-tu on ne peut rien dire ici bas car la mort a vite fait son œuvre et c'est surtout au moment que l'on s'y attend le moins qu'elle vient nous frapper.

J'ai reçu une lettre de l'oncle Claudius³⁴ de Paris avec un Bon poste de 10 francs, et aussi sa lettre n'était pas des plus aimables, car il m'a dit que c'était la dernière fois qu'il m'envoyait de l'argent, mais ces dix francs ne m'étant pas envoyés de bon cœur ne m'ont pas profité car je les ai perdus un jour en manœuvre en courant dans les bois et depuis je n'ai (que) mon prêt³⁵ et tout ce que je peux gagner en lavant des treillis car je veux partir en permission après les grandes manœuvres et j'ai ma petite de Craponne qui m'envoie de l'argent de temps en temps, et elle va me payer le voyage, alors je n'ai pas à en demander à la maison, car surtout qu'ils m'ont écrit que je leur écrivais que lorsque je voulais aller en permission. Depuis l'âge de 13 ans je m'en (suis) passé, je m'en passerais bien encore³⁶.

Je te souhaite qu'il n'en soit pas de même pour toi, car tu verras comme c'est terrible de n'avoir pas d'argent au régiment.

J'espère que tu réussiras ton brevet³⁷ car c'est demain que tu sauras si tu es bon. Je te le souhaite de tout mon cœur.

Ton frère qui t'embrasse bien fort.

Je ne peux pas faire deuil³⁸ sur mes lettres car je n'ai pas assez d'argent, mais le cœur y est, cela suffit.

7^{ème} lettre

Belfort, le 28 juillet 1914

Mon cher Denis

Je t'écris cette petite lettre pour te dire que nous sommes sur le dernier espoir, nous attendons le moment fatal pour partir, car voilà deux jours que nous ne faisons rien du tout. On s'apprête pour partir.

Peut-être, quand tu recevras ma lettre, je serais peut-être déjà loin, mais ne t'émotionnes pas, on n'en est pas sûrs, et n'en parle pas à la maison, car ils sont déjà assez tristes comme ça sans les décourager encore.

Pour moi, ça ne me fait pas grand-chose de partir car y aller maintenant, pendant que l'on est ici, tandis que partir dans trois ou quatre ans, quand on sera partis du régiment, et peut-être mariés et pères de famille, ce ne sera plus temps de laisser tous ceux-là dans la plus grande misère.

Dimanche j'étais de garde dans une poudrière, et la nuit, vers 2 heures du matin, j'ai été attaqué par un individu qui venait pour voler de la poudre ou pour mettre le feu. Alors, prenant tout mon courage, je lui ai bondi dessus avec la baïonnette au fusil, mais il les a joué³⁹ avant que je puisse l'atteindre, et, depuis, on a mis deux sentinelles, dont l'une est fixe et l'autre mobile.

Demain 29 nous partons à 6 heures du matin pour faire une marche vers la frontière, les Dragons de Belfort y sont déjà depuis dimanche matin.

J'ai reçu ta carte qui m'a fait bien plaisir de voir que tu as été reçu au B.A.M. ⁴⁰ C'est très bien, je te félicite, et au moins, comme ça, tu pourras passer caporal au bout de trois mois de service.

Enfin dans l'attente d'une lettre, et si tu veux mettre un bon poste, reçois de ton frère qui va peut-être aller voir ces beaux pays d'Alsace pour combattre, ses dernières pensées et un gros baiser.

Mais espérons que tout s'arrangera et que nous resterons à Belfort. En cas que l'on parte, tu le sauras bien par le Journal, tu mettras mon adresse comme ceci, voici ce qu'on nous a dit :

Correspondance militaire	Timbre
Monsieur Jean-Marie Couette Soldat au 35 ^{ème} Régiment d'Infanterie 1 ^{er} Bataillon 3 ^{ème} Compagnie	Par le Dépôt Belfort

Quand tu mettras cette adresse, c'est parce que la guerre sera éclatée ! Mais pour le moment je vais aller me coucher car je roupille sur la table.

8^{ème} lettre

[Guewenheim ?] Le 8 août 1914

Bien Chers Parents

Je vous écris cette lettre pour vous dire que nous sommes en guerre depuis le 1^{er} août et nous avons déjà gagné plusieurs batailles. Maintenant nous sommes en Alsace depuis hier, et nous n'avons eu que 3 morts et une dizaine de blessés. On espère que nous remporterons la victoire, car les Boches se voient perdus sur tous les fronts, et c'est avec beaucoup de plaisir que je vous écris car je pense que vous devez avoir beaucoup de peine de nous savoir tous les deux sous les drapeaux.

Vous me faites savoir l'adresse de Denis afin que je puisse lui faire mes adieux en cas que je sois tué, mais j'espère bien que je passerais au travers des balles. Nous en avons déjà tué plus de 100 allemands qui étaient en patrouille. C'est hier à Soppe le Bas ⁴¹ que nous avons refoulé les allemands du côté du Rhin.

Mes chers parents je vous fais tous mes adieux. Embrassez tous les petits frères et sœur pour moi.

Je crois avec courage que vous me ferez réponse de suite.

Vous mettez cette adresse afin que je puisse la recevoir :

Correspondance militaire

Monsieur J M Couette
35^{ème} régiment d'infanterie
1^{er} Bataillon
3^{ème} Compagnie

Par le Dépôt de *Besançon* [Il s'agit sans doute d'une confusion, à la place de *Belfort*]

9^{ème} lettre

Sternenberg, 16 août 1914

Mes bien chers parents

Je fais réponse à votre lettre du 3 août que j'ai reçue le 14, et je pense que vous devez avoir reçu une lettre que je vous ai écrite le 9 à Guewenheim ⁴².

Le 9 nous avons pris Mulhouse et en sortant nous avons eu à combattre toute la nuit, et le dimanche 10 août ⁴³ nous nous sommes battus toute la journée et ce jour-là j'en ai vu de près des obus allemands tomber dans notre tranchée et il y eut 2 morts et quatre blessés, et ensuite le soir nous avons battu en retraite ⁴⁴ car nous avons tenu trois corps d'armée allemands, et nous n'avions que 2 brigades ⁴⁵. Tellement qu'il y avait de morts chez eux qu'ils ne pouvaient pas tomber, ils restaient debout, et quand nous avons repassé par Mulhouse, c'était une vraie fusillade par les fenêtres, mais enfin on a pu se sauver quand même, et ces deux jours on a résisté 42 heures sans rien à manger, je t'assure que l'on était frais car nous avons passé toute la nuit couchés à plat ventre dans un champ où on entendait siffler les balles sur nos têtes.

Le 13 août nous avons infligé aussi une terrible bataille aux allemands, où nous avons tué plus de mille prussiens, et détruit 3 mitrailleuses, grâce au 41^{ème} d'artillerie qui tire à merveille. Les canons allemands ne font pas beaucoup d'effet sur nous, ils n'éclatent même pas. Nous commençons à nous porter en avant, mais plus prudemment que la première fois, car nous avons le général Pau à la place de Dubreuil et de Bonneau ⁴⁶, qui ont été mis à la retraite sans pension à cause de nous avoir menés à Mulhouse avec si peu de troupes.

Hier 15 août notre bataillon a trouvé dans des tranchées allemandes plus de 195 obus qui avaient été laissés tellement qu'ils ont eu la frousse de nos canons, car ils leur ont fait des pertes terribles.

Si vous voulez [m'envoyer] de l'argent, vous pouvez envoyer des mandats signés car la poste militaire marche et on peut toucher son mandat, et vous pouvez m'envoyer aussi une ou deux cartes-lettres car on ne peut pas trouver de papier pour écrire. ⁴⁷

Dans l'attente de vos nouvelles recevez chers parents mes meilleures amitiés, et mes derniers adieux, car on ne sait pas si le lendemain on sera vivant, mais on espère tous en revenir.

Bien des choses à l'oncle et à la tante ⁴⁸ pour moi, et un gros baiser à la Denise ⁴⁹ car il se pourrait peut-être que je ne la revoie pas.

Votre fils qui pense à vous et qui se bat vaillamment.

et vous pourrez m'envoyer aussi une
ou deux cartelettes car on ne peut
pas trouver du papier pour
écrire.
Dans l'attente de vos
nouvelles recevez chers
parents mes meilleurs
amitiés et mes
derniers adieux
car on ne
sait pas.

si le lendemain on sera
vivant mais on espère tous
en revenir. Bien des choses
à l'Oncle et à la Tante
pour moi et un
gros baiser à la
Denise pour moi
car il se
pourrait peut-être
que je ne la
revoie pas.

et vous pourrez m'envoyer aussi une
ou deux cartelettes car on ne peut
pas trouver du papier pour écrire.

Dans l'attente de vos
nouvelles recevez, chers
parents, mes meilleures
amitiés et mes
derniers adieux
car on ne sait pas

si le lendemain on sera
vivant mais on espère tous
en revenir. Bien des choses
à l'Oncle et à la Tante
pour moi, et un
gros baiser à la
Denise pour moi
car il se
pourrait peut-être
que je ne la
revoie pas.

Votre fils qui pense à vous
et qui se bat vaillamment

Les derniers mots d'adieu à sa famille écrits par Jean-Marie, faute de papier,
au verso d'une enveloppe dépliée, y compris sur les pointes, ...

Lettre de son père

Lyon, le 23 septembre 1914

Cher Jean-Marie

Ne recevant pas de tes nouvelles nous sommes dans l'inquiétude, nous n'avons pas de tes nouvelles depuis ton passage à Moret ⁵⁰ 26 août. Je pense bien que tu as écrit, mais tes lettres n'arrivent peut-être pas parce que tu donnes trop de détails. ⁵¹ Donne-nous seulement de tes nouvelles.

Denis est au 140^{ème} de ligne à Grenoble, peut-être t'a-t-il écrit ?

As-tu reçu l'argent que nous t'avons envoyé ?

Le travail ne marche pas et je vais aller vendanger à Natage ⁵² chez le cousin Joseph.

Tout le monde se porte bien ainsi que ta petite sœur Denise ⁵³, qui dit que tu es en guerre.

Nous t'embrassons de tout notre cœur en attendant le plaisir de te revoir.

Ton père et mère qui pensent constamment à toi.

Antoine et Mélanie.

Ecrit en marge : Ne donne aucun détail sur tes lettres.

Notes

¹ Denis, né le 16 juillet 1894, doit être appelé sous les drapeaux à 20 ans, soit dans quelques mois. Il s'informe donc auprès de son frère aîné sur ce qui l'attend... Il sera appelé au 140^{ème} Régiment d'Infanterie de Grenoble en septembre 1914, et est ici photographié dans les mêmes conditions que son frère aîné sur la photo n° 1.



Envoyé au front en novembre 1914 avec le grade de caporal, il y sera blessé à la jambe en juin 1915 à la bataille d'Hébuterne (Pas de Calais). Peu après sa convalescence, il sera nommé sergent, et se portera volontaire de 1917 à 1919 sur le front d'Orient (Grèce, Serbie, Albanie, Turquie). De retour à Paris auprès de sa famille, il deviendra d'abord typographe aux Imprimeries Paul Dupont à Clichy, puis employé de fabrication aux Editions Garnier Frères, à Paris, où il fera toute sa carrière. Il épousera en 1921 Lucienne Coupet, dont il aura quatre enfants : Gaston (1922-2011), Jacques (né en 1928), Robert (1933-2004), et Pierre (né en 1938). Denis sera aussi membre actif, pratiquement jusqu'à son décès en 1970, d'une association d'Anciens Combattants de 1914-1918, dont il sera le secrétaire et le porte drapeau. Il participera souvent à ce titre aux cérémonies de l'Armistice du 11 novembre, et aux ravivages de la flamme à l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Il déclarait qu'il s'engageait de cette façon en souvenir de son frère Jean-Marie et de ses camarades morts au combat.

² *Melle Lebel* : surnom humoristique du fusil de marque Lebel (du nom de son concepteur) qui équipait les troupes françaises de l'époque. Cette « demoiselle » pesait tout de même près de 5 kg et était de grande taille, puisqu'elle mesurait, avec la baïonnette, 1 mètre 85. Ce fusil n'était pas automatique, et devait être rechargé après chaque coup.

³ *Bourgeron* : veste de travail en toile (treillis)

⁴ *On la saute à pieds joints* : « la sauter » est une expression populaire pour dire qu'on a une très grande faim. A pieds joints en rajoute à l'image...

⁵ *Cuir* : ce sont les équipements individuels en cuir du fantassin : chaussures, avant tout, et ceinturon, baudrier, cartouchières (voir photo n° 2 de) qui nécessitent d'être graissés régulièrement pour conserver leur souplesse.

⁶ *Au rapport* : devant toute la compagnie rassemblée dans la cour de la caserne, le sergent de semaine lit chaque jour les informations officielles sur les activités de l'unité.

⁷ *Sergent de semaine* : dans chaque compagnie, un sous officier (sergent) avait à tour de rôle, par semaine, la responsabilité 24 h sur 24 de la discipline : organisation des corvées, lecture des rapports, appels du soir, distribution du courrier, etc.

⁸ *5 francs* : 1 Franc de 1914 vaudrait environ 5 € de 2010, un mandat de 5 F équivaldrait donc à 25 €. Par comparaison, à la même période, un ouvrier qualifié gagnait au mieux 5 F par jour. Denis, jeune typographe, devait gagner beaucoup moins. Ce qu'il envoyait chaque mois à son frère représentait donc au moins la valeur d'une de ses journées de travail.

⁹ *Mon uniforme français* : les déplacements en permission se font obligatoirement en « tenue de sortie » (voir photo n° 1) Jean-Marie souhaite que son frère qui habite Meximieux puisse venir à Lyon pour qu'il le voie en tenue militaire.

¹⁰ *Aller les toucher à la poste* : l'argent est envoyé en « bon de poste » (mandat postal) qui doit ensuite être encaissé en espèces à un bureau de poste par un sous-officier spécialement responsable (sergent-fourrier), qui remet ensuite le montant en mains propres au destinataire. De ce fait, ce bon ne doit pas être nominatif, comme Jean-Marie le précise à son frère dans la lettre n° 3.

¹¹ *On nous fout dedans*: argot militaire signifiant se faire mettre en prison (on disait aussi : « aller au trou »)

¹² *La gale* : maladie contagieuse due à un acarien parasite de l'homme, qui entraîne de fortes démangeaisons sur diverses parties du corps. Par manque d'hygiène quotidienne, elle était assez répandue dans les armées à cette époque.

¹³ *Caserne Friedrich (Frédéric)* : important cantonnement militaire où était stationné le 35^{ème} Régiment d'Infanterie. Ce régiment y existe toujours (2010) sous cette même appellation.



¹⁴ *Fourbi* : ensemble hétéroclite d'objets. Mot d'argot militaire équivalent ici à barda (voir note 16)

¹⁵ *Faire les jacques* : expression populaire équivalent à faire l'imbécile (Jacques était à l'époque l'un des prénoms attribués aux simples d'esprit dans les comédies burlesques). Synonyme, en argot militaire, de faire l'exercice, d'aller en manœuvres.

¹⁶ *100 j* : Une tradition des soldats appelés est de fêter les 100 premiers jours qui se sont écoulés depuis leur incorporation, et qui seront autant de moins à effectuer. Jean-Marie, né en mai 1893, a donc été « appelé sous les drapeaux », le 15 septembre 1913, et fête ainsi ses 100 au jus le 17 décembre. Appelé à 20 ans en 1913, il appartient à la « classe 1913 », comme il l'indique dans sa première lettre. La durée du service militaire a été portée de 2 à 3 ans en 1913 en raison des menaces de guerre avec l'Allemagne.

¹⁷ *Photo* : voir la photographie n° 1

¹⁸ *M. et Mme Trottier* : il s'agit très certainement des personnes chez lesquelles loge en meublé son frère Denis à Meximieux, et qui ont aussi accueilli Jean-Marie au cours de son séjour. Il ne peut s'agir des « patrons » imprimeurs où Denis est a été apprenti, puis employé comme typographe jusqu'en 1914, car ceux-ci sont nommés à part dans la lettre n° 4. Jean-Marie a dû rendre visite à son jeune frère avant de partir au service militaire, ou au cours de sa permission de la fin d'année 1913.

¹⁹ *Ta petite buraliste, et je pense que tous deux vous allez bien* : Jean-Marie fait ici un clin d'œil à son frère au sujet d'une marchande de tabac (buraliste) rencontrée au cours de sa visite à Meximieux, et avec laquelle Denis aurait eu une idylle passagère (cf « *se promener le soir* » dans la même lettre). La mémoire familiale n'a pas gardé trace de cette fréquentation.

²⁰ *Nous bardons* : argot militaire dérivé du mot « barda » qui signifie préparer tout son équipement, et en particulier son sac à dos, en vue de partir au combat. Le mot est originaire de l'arabe maghrébin (*berdáa*) du temps de la conquête de l'Algérie (1830), et signifie le chargement qu'un âne porte sur son dos (le bât).

²¹ *Sonner la mobilise* : il s'agit d'une sonnerie réglementaire au clairon afin d'avertir les troupes à la caserne d'un état d'alerte qui va entraîner un départ immédiat. Il existe d'autres sonneries : le Réveil, l'Extinction des feux, l'Appel, Au Drapeau, Aux Morts, etc.

²² Voir note n° 10.

²³ *Ma petite de Craponne* : nous n'avons aucune autre précision sur cette relation féminine de Jean-Marie, sauf dans la lettre n° 6, où il écrit qu'elle se montre généreuse envers lui. Ici, il semble même dire qu'il n'accepte cette correspondance qu'à cette condition, comme s'ils étaient mariés. Craponne est vers 1914 une petite ville de 2000 habitants située à 10 kilomètres à l'ouest de Lyon au pied des Monts du Lyonnais.

²⁴ *Pognon* : mot populaire pour argent.

²⁵ *Nous avons vu la frontière* : la frontière entre le territoire français de Belfort et l'Alsace allemande se trouvait à l'est de Belfort. Deux passages routiers existaient : l'un à 18 km par la route en direction de Mulhouse à 35 km, l'autre à 12 km dans celle d'Altkirch à 28 km. Jean-Marie, en précisant avoir effectué 12 km, indique donc que cette marche a été effectuée dans cette dernière direction. Le poste frontière à cet endroit se situe exactement à la sortie du village de Fousseماغne, et est représenté sur la carte postale d'époque ci dessous :



Cette ancienne frontière est aujourd'hui la limite entre le Territoire de Belfort et le département du Haut Rhin.

²⁶ *Un discours sur la frontière* : on peut imaginer le contenu patriotique de l'allocution du Général devant les troupes rassemblées à cet endroit symbolique, à l'exemple de cette image d'époque, intitulée « L'attente ». Une jeune alsacienne en tenue traditionnelle, tient une cocarde tricolore à la main, et se languit de l'arrivée des troupes françaises libératrices du joug allemand imposé en 1871. La silhouette de la cathédrale de Strasbourg est visible à travers la fenêtre...



Le Général en question est très certainement le Général Louis Curé, qui commandait à Belfort la 14^{ème} Division d'Infanterie, composée des 42^{ème} et 35^{ème} Régiment d'Infanterie, où se trouvait Jean-Marie.

²⁷ *12 kilos* : ce poids ne correspond sans doute qu'à une partie de l'équipement, celui emporté pour les marches de manœuvres, car la « barda » complet porté en campagne était de l'ordre de 35 kg.

²⁸ Ces quelques indications des distances parcourues à pied avec l'équipement indiqué prouvent que l'entraînement militaire de l'époque est très éprouvant physiquement. Mais Jean-Marie est fier de dire à son frère qu'il marchait en tête de son bataillon. D'après ses indications, 5 km au moins sont parcourus chaque heure, et des étapes journalières de 50 kilomètres sont possibles, avec parfois de forts dénivelés.

²⁹ Voir note n° 18.

³⁰ *Pissé en Allemagne* : cet acte de défi en territoire ennemi, à quelques mètres de la frontière, semble dérisoire, mais il avait certainement une haute valeur symbolique pour des militaires se préparant à en découdre...

³¹ Tunnel de Bussang : passage par tunnel routier au milieu duquel se situait la frontière franco-allemande..



Cette carte postale d'époque représente le côté français où la troupe en manœuvre avec Jean-Marie a fait la « grande halte ». L'extrémité du côté allemand du tunnel de 264 mètres de long y est visible.



En voici le côté allemand, où les soldats français ont envoyé des enfants leur acheter du tabac à l'auberge visible ici (la légende de la carte postale indique par patriotisme « Côté alsacien », mais le douanier en faction porte bien le casque à pointe prussien !)

³² *Pensées* : il s'agit de fleurs sauvages cueillies qui portent ce même nom, et dont l'envoi par courrier signifie que l'on « pense » bien au destinataire.

³³ *Mort du grand père* : il s'agit de Pierre Guillaume, décédé le 6 juin 1914 à Bourg en Bresse à l'âge de 79 ans, et enterré à Lyon. Il était le père de Mélanie Guillaume, et donc le grand père par alliance de Jean-Marie (Voir Pierre Guillaume sur la photo de la note n° 52).

³⁴ *Oncle Claudius* : il s'agit de Claudius Guillaume, frère de Mélanie Guillaume. Il avait une situation importante comme représentant de commerce, et se montrait relativement généreux pour la famille de sa sœur.

³⁵ *Prêt* : ce mot désigne la petite somme d'argent de poche que perçoit un soldat appelé pendant son service militaire (pour un gradé, il s'agit de la « solde »). En 1914, en temps de paix, elle était, pour un soldat de 2^{ème} classe comme Jean-Marie, de 0,05 F par jour, payé tous les 10 jours de présence au corps, soit environ 1 F 50 par mois. Il s'y ajoutait une ration de tabac. En temps de guerre, chaque jour passé au front était payé 1 F 75. Comme caporal, Denis gagnait en temps de paix 0 F 22 par jour.

³⁶ Ces remarques acerbes de Jean-Marie sur les réticences de sa famille à l'accueillir en permission révèlent surtout la gêne financière de ses parents. Mais il précise qu'il est en fait indépendant d'eux depuis l'âge de 13 ans, lorsqu'il est entré en apprentissage de pâtissier. Toutefois, au service militaire, avec les très faibles ressources du prêt en temps de paix, il est contraint, pour ses permissions en particulier, d'avoir recours à la générosité de son frère Denis, de son oncle Claudius, et de sa « petite de Craponne », et même de laver le linge de ses camarades plus aisés...

³⁷ Voir note n° 40.

³⁸ *Faire deuil sur mes lettres* : l'usage à cette époque était que la correspondance des familles en deuil soit faite pendant quelques mois sur un papier liseré de noir.

³⁹ *Il les a joués* : partie d'une expression populaire « jouer les filles de l'air », c'est-à-dire s'envoler sans laisser de traces.

⁴⁰ *B.A.M.* : Brevet d'Aptitude Militaire, qui sanctionnait une préparation militaire volontaire des futures recrues, et donnait quelques avantages, dont celui de préparer directement le peloton de caporal. C'est ce que fit en effet Denis, nommé caporal le 10 novembre 1914, juste avant de monter au front.

⁴¹ *Soppe le Bas* (Niedersulzbach) : Petit village alsacien de 600 habitants actuellement.

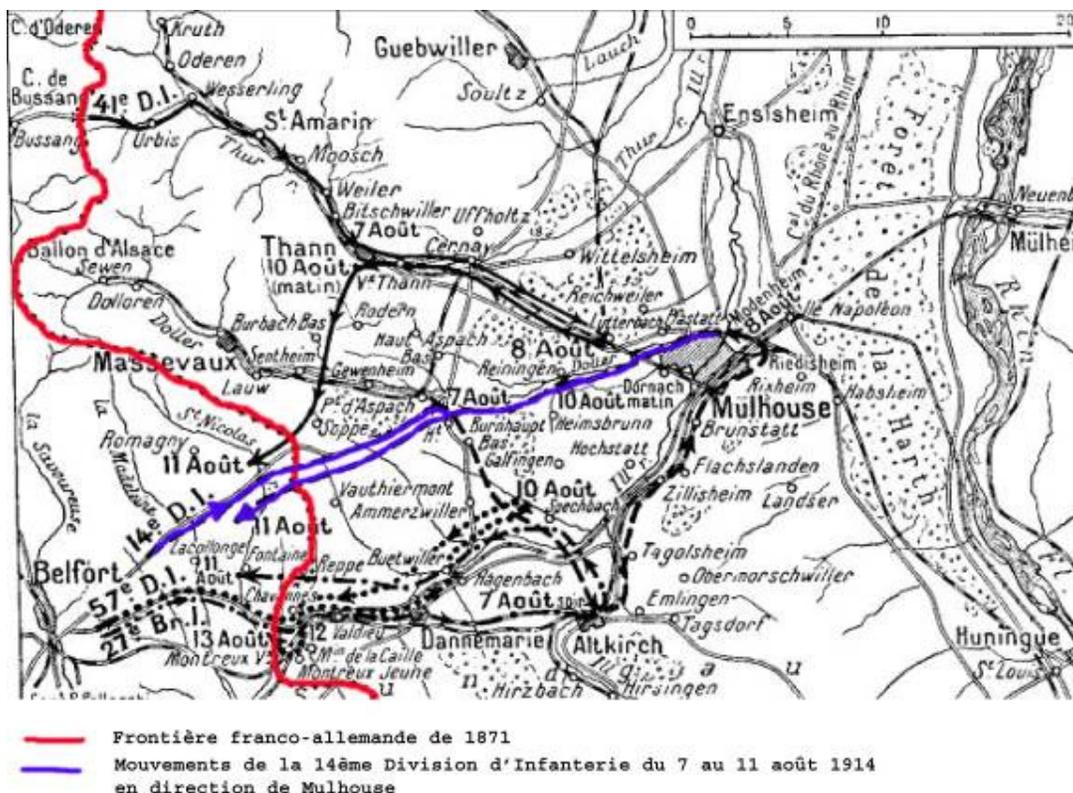


La carte postale ci-dessus, datée en français du dimanche 9 août 1914, a sans doute été achetée sur place ce jour-là par un soldat français en opération de guerre, comme l'était aussi Jean-Marie, afin de bien prouver que la France y avait remporté une première victoire, et commençait à envahir le territoire allemand. Hélas, quelques jours plus tard, il fallut déchanter devant la contre offensive ennemie, et évacuer les villages conquis (voir note 34). Guewenheim au nord, et Sternenberg au sud, noms de lieux indiqués dans la lettre suivante n° 9 du 16 août, sont deux autres villages voisins situés à mi distance entre Belfort et Mulhouse, Soppe le Bas se trouvant entre les deux.

⁴² Cette lettre du 9 août écrite de Guewenheim n'aurait pas été conservée, ou ne serait pas parvenue à ses destinataires. Toutefois, il est possible qu'il s'agisse en réalité de la lettre n° 8 datée du 8 août de Soppe le Bas. Dans le feu de l'action, et avec une semaine de décalage, Jean-Marie semble ne pas se souvenir précisément de la date et du lieu où il a écrit sa précédente lettre à ses parents.

⁴³ Jean-Marie perd en effet la notion des dates : il s'agit en réalité non du dimanche 10, mais du dimanche 9 août 1914, comme il est indiqué sur la carte postale anonyme reproduite à la note 30. Cette confusion conforte l'hypothèse de la note précédente.

⁴⁴ En quelques jours, la ville allemande de Mulhouse est prise, mais doit être aussitôt abandonnée, et la 14^{ème} D.I. en particulier fait retour à sa base de Belfort. La supériorité numérique des troupes allemandes, comme l'explique Jean-Marie (voir note suivante), a transformé cette belle percée en une victoire éphémère.



Jean-Marie n'a connu que la « guerre de mouvements » avant que le front ne se stabilise à partir de novembre 1914, et que les deux armées ne s'enterrent dans des « tranchées » pour de longues années de souffrances.

Le journal de marche du 35^{ème} R.I. publié sur internet, précise les détails des premières opérations auxquelles il a participé, et dont Jean-Marie relate quelques épisodes :

- 2-10 août : Couverture au nord-est de Belfort, dans la région Petit-Croix, Rougemont-le-Château
- À partir du 7 août, engagée dans la bataille d'Alsace. Le 8 août, prise de Mulhouse. Le 9, violents combats vers Riedisheim et Rixheim.
- 10-14 août : repli vers Reppe et Vauthiermont. Le 13 août, combat vers Reppe
- 14-25 août : reprise de l'offensive en direction de Mulhouse. Le 19 août, combat vers Dornach et réoccupation de Mulhouse. Le 24, repli vers la frontière
- 25-30 août : retrait du front et transport par voie ferrée de la région de Belfort, à celle de Villers-Bretonneux. Le 29, mouvement vers l'est, combat vers Proyart.
- 30 août-6 septembre : repli par Montdidier, Clermont et Persan-Beaumont, jusque dans la région de Louvres.
- 6-13 septembre : engagée dans la 1^{re} bataille de la Marne. Du 6 au 10, Bataille de l'Ourcq, combats vers Bouillancy et Acy-en-Multien. À partir du 10, poursuite par Vaumoise et Vic-sur-Aisne jusque vers Autrêches
- 13 septembre-14 décembre : engagée dans la 1^{re} bataille de l'Aisne : violents combats vers Autrêches, **Hautebraye**, Chevillécourt et Vingré ; stabilisation du front et occupation d'un secteur dans cette région [...]

Jean-Marie a été tué le 26 septembre à Hautebraye. Il aurait péri sous le feu d'une mitrailleuse ennemie dissimulée sur le trajet entre les tranchées et la popote, au cours de la corvée de soupe du soir.

⁴⁵ Les deux Brigades françaises (soit 4 Régiments) représentaient en principe environ 12.000 hommes, alors que les trois Corps d'Armée allemands en totalisaient 72.000. L'infériorité numérique des troupes françaises était donc de l'ordre de 1 à 6, selon Jean-Marie, qui apparaît ici s'intéresser de près à la stratégie militaire.

⁴⁶ La hiérarchie militaire était la suivante, du haut vers le bas : le général Paul Pau commandait l'Armée d'Alsace, le général Louis Bonneau était à la tête du 7^{ème} Corps d'Armée, la 14^{ème} Division d'Infanterie était sous les ordres du général Louis Curé. Le colonel Marie Armand Patrice de Mac Mahon était le chef de corps du 35^{ème} Régiment d'Infanterie où était affecté Jean-Marie.

Le général Bonneau (1851-1938) a été effectivement limogé à l'issue de cette offensive malheureuse.

⁴⁸ *L'oncle et la tante* : il s'agit de Claudius et Léontine Guillerme, frère et belle-sœur de Mélanie, la seconde femme de son père Antoine.



Antoine et

Eugène (chapeau), jeune demi-frère de Jean-Marie, Léontine (chapeau) et Claudius Guillerme, Mélanie et la petite Denise, sur une plage de la Manche, en 1915 ou 1916. Georges, l'aîné, devait prendre la photographie. (Voyage offert certainement par Claudius)

⁴⁹ *Denise* : sa demi sœur, née en 1910, est alors âgée de quatre ans. (Voir aussi ce que dit son père à son sujet dans la lettre suivante)

⁵⁰ *Moret* : il n'existe en France que Moret sur Loing, qui se trouve à 66 km au sud est de Paris, sur la ligne de chemin de fer du PLM (Paris-Lyon-Marseille). Au cours du transfert du 35^{ème} R.I. de Belfort à ses nouvelles positions dans l'Aisne, le convoi militaire a certainement fait halte quelques heures dans cette gare située à l'époque à un nœud ferroviaire. Ce n'était pas le trajet le plus direct, mais l'est de la France était déjà en partie envahi par les troupes allemandes.

Le « Journal de marche » du 35^{ème} R.I. précise que ce transfert a duré au total 5 jours, du 25 au 30 août. Selon la lettre d'Antoine, la carte qu'il a reçue de Jean-Marie est datée du 26 août. (Cette carte n'a pas été conservée)

⁵¹ *Ne donne pas trop de détails* : Antoine, le père de Jean-Marie, craint que la censure militaire, qui lisait parfois les correspondances (pour repérer les éventuels espions, et mieux connaître le moral des troupes et des familles) ne retienne les lettres de son fils car elles donnaient trop d'informations sur les déplacements des troupes. Il faisait peut-être référence à la lettre du 16 août au sujet de la peu glorieuse retraite de Mulhouse, par exemple... Ce conseil est répété en marge.

⁵² *Natage* : Nattages, commune de l'Ain, près du Lac du Bourget, où vivent dans une ferme du hameau de Poisson, des oncles et cousins Guillaume.

Antoine indique ici à son fils les premières difficultés de son entreprise artisanale de menuiserie, qui l'obligent à aller faire les vendanges dans la famille de sa femme. Les affaires se raréfieront ensuite en raison de la guerre, et la confection de caisses de munitions pour l'armée, qui paie mal et très en retard, ne suffira pas. Antoine acceptera alors d'enseigner un temps la menuiserie dans une école religieuse, alors qu'il est athée et libre-penseur... Enfin, en 1915, il vendra son atelier, paiera ses dettes, et toute la famille partira en région parisienne auprès de son beau-frère Claudius Guillaume, qui est alors un commerçant aisé. .

Antoine travaillera pendant le reste de la guerre à l'entretien et la réparation des avions de guerre, dont les structures étaient alors en bois. Son jeune fils Eugène (14 ans en 1915), dans le même atelier, peindra sur les toiles qui recouvraient



Sur cette photo de 1910, prise à Nattages sans doute par Jean-Marie à l'occasion des obsèques d'un oncle, sont présents de gauche à droite : Denis (16 ans, apprenti typographe à Meximieux), Mélanie Couette, Claudine Guillaume (tante de Mélanie), Pierre Guillaume (père de Mélanie, qui décédera en juin 1914 : voir note n° 33), Antoine.

Cette branche de la famille Guillaume exploitait une ferme (agriculture et viticulture) à Nattages. Ses descendants (famille Perrin) y habitent toujours, mais ne sont plus agriculteurs.



Antoine Couette (1866-1926) et Marie Charra (1872-1895)
parents de Jean-Marie,
au moment de leur mariage en 1891.



MENUISERIE EN TOUS GENRES

TRAVAUX DE BATIMENTS RÉPARATIONS DE MEUBLES

—*—
ANCIENNE MAISON CARRY

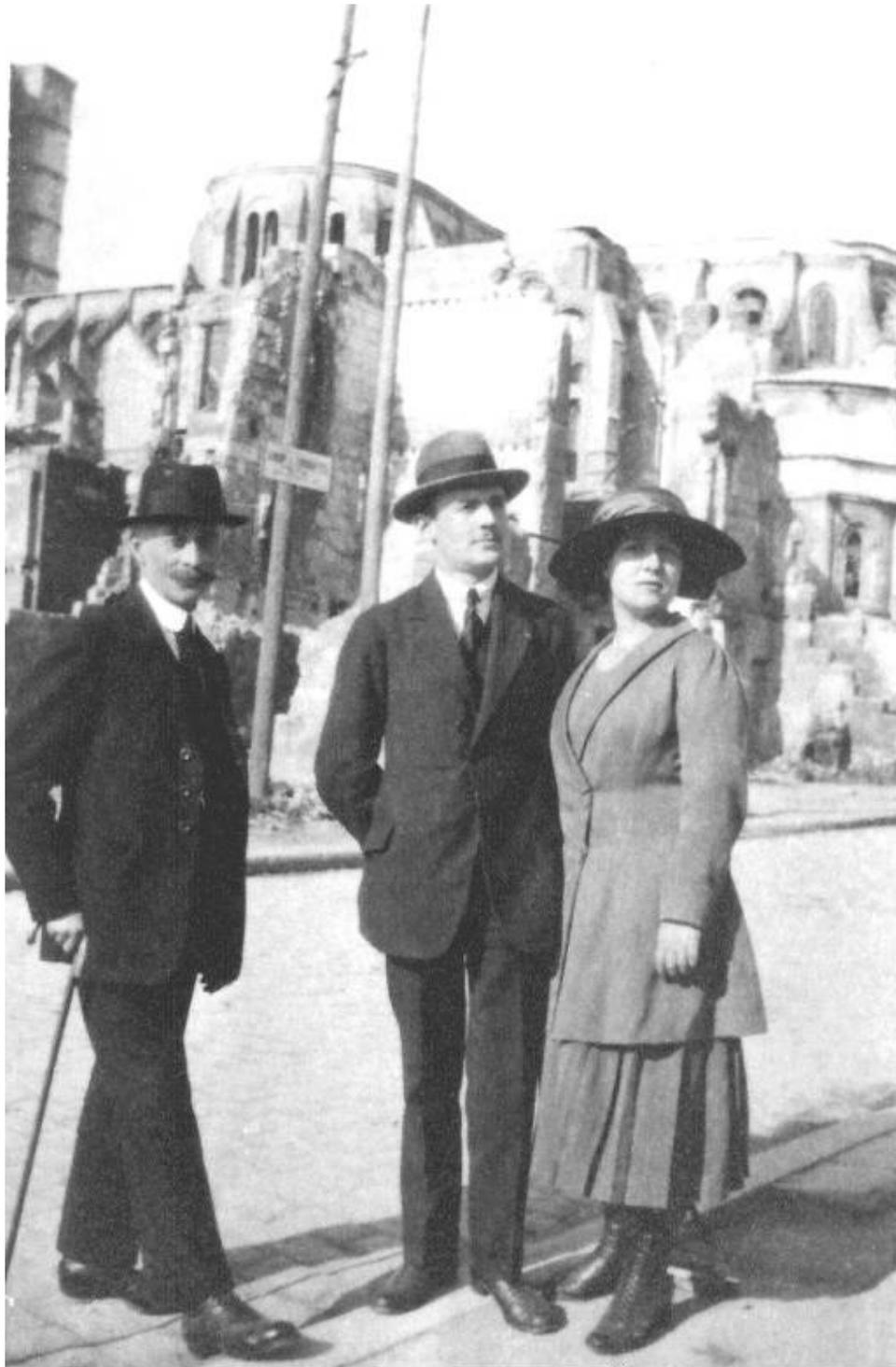
A. COUETTE

SUCESSEUR

LYON - 9. Rue Pierre-Blanc. 9 - LYON

—*—
TRAVAIL SOIGNÉ — PRIX MODÉRÉS

Antoine Couette, artisan menuisier, et professeur, vers 1914 -1915, à Lyon, posant à côté d'un meuble fabriqué par trois élèves dont les noms sont inscrits.



Antoine, Denis et Lucienne Couette (son épouse depuis avril 1921)
en pèlerinage sur la tombe de Jean-Marie en août 1921 au cimetière militaire de Cuts (Oise),
photographiés devant la cathédrale de Noyon en ruines.



Tombe provisoire en 1921 au cimetière militaire de Cuts.
Carré A, tombe 308



Tombe définitive

COUETTE JEAN-MARIE
SOLDAT 35° R.I.
MORT POUR LA FRANCE le 26-8-1914

PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **Souette**
 Prénoms **Jean Marie**
 Grade **2 classe**
 Corps **35^e REGIMENT D'INFANTERIE**
 N° **81/4** au Corps. — Cl. **1913**
 Matricule. **2915** au Recrutement **Thône Central**
 Mort pour la France le **26 septembre 1914**
 à **Hautebraye (Aisne)**
 Genre de mort **tué à l'ennemi**

Né le **23 mai 1893**
 à **S^t-Rambert l'Église Barbe** Département **Thône**
 Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
 à défaut rue et N°.

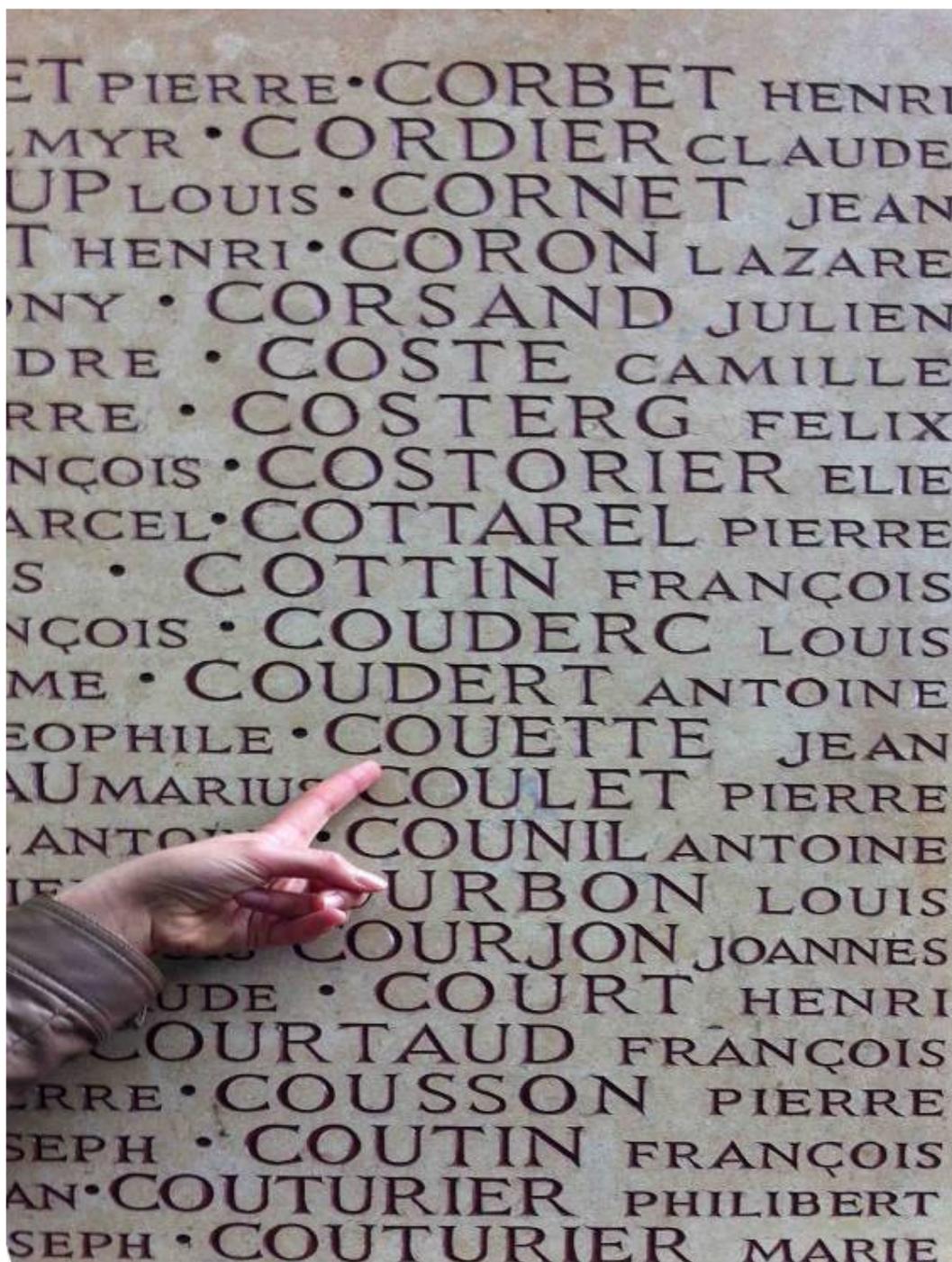
Handwritten mark

Jugement rendu le **4 Août 1917**
 par le Tribunal de **Lyon**
 acte ou jugement transcrit le **10 Août 1917**
 à **Lyon (1^{er} arr^t)**
 N° du registre d'état civil

Cette partie
 n'est pas à remplir
 par le Corps.

534-708-1921. [26434.]

La fiche des archives militaires attribuant la mention « Mort pour la France » à Jean-Marie.



Inscription sur le Monument aux Morts de l'île du Souvenir, au Parc de la Tête d'Or, à Lyon.

(Le prénom de Jean-Marie y est incomplet)

[Photographie d'Emilie et Maud Couette, arrière-petites filles de Denis]